



DEROULE DE FORMATION BILAN DE COMPETENCES

CREATIVITA, SASU

INGRID BERTINA LEGUAY - COACH PROFESSIONNEL CERTIFIÉE

SIRET PARIS : 879 865 731 – CAPITAL SOCIAL : 1000 euros - APE : 7022 Z
Numéro d'agrément de déclaration d'activités : 11756130875
Référéncée Datadock : En cours

9, RUE DE SAVOIE – 75006 PARIS
Tél. 06 81 96 10 80
Mél. ingrid@creativita.com

Le bilan de compétences est une démarche légale et règlementée (code du travail) qui doit respecter un ensemble de critères en matière de modalités de mise en œuvre et de production.

Il s'agit d'un dispositif qui relève de la formation professionnelle continue.

Cet accompagnement individuel, en distanciel (visio) et/ou en présentiel, permet de faire le point sur votre parcours professionnel en analysant vos compétences acquises durant vos diverses expériences et vos études, vos talents, votre motivation et vos appétences et de définir un projet professionnel ou de formation.

Il concerne toute personne désireuse :

- D'analyser ses aptitudes, ses compétences personnelles et professionnelles ;
- De gérer ses ressources personnelles et d'organiser ses priorités professionnelles ;
- D'accompagner une mobilité professionnelle (Voulue ou subie) ;
- De valoriser ses atouts dans son évolution professionnelle : emploi, formation, carrière.

Pour l'entreprise, cela peut être une opportunité pour :

- Intégrer le bilan à une démarche d'entretiens professionnels
- Favoriser la gestion de carrière et la mobilité professionnelle
- Développer une gestion prévisionnelle des emplois et compétences.

Le bilan de 24heures se déroule sur une durée de 2 à 4 mois, au cours duquel sont réalisés alternativement des rendez-vous individuels avec le consultant de 2h en moyenne et des phases de travail ou réflexion sur le temps personnel. Ce cheminement va accompagner la progression du salarié et le conduire à effectuer des choix en connaissance de causes.

PROGRAMME D'INTERVENTION

Le bilan de compétences, au sens du code du travail, se déroule en trois phases.

D'abord un **rendez-vous préalable** : entretien d'information, gratuit et sans engagement - au cabinet ou à distance (visio ou téléphone) qui a pour objectifs de transmettre les renseignements nécessaires (déroulement, modalités d'organisation, possibilités de financements, ...) et de recueillir et analyser le besoin

Phase 1 Etape préliminaire

Cette première étape permet de faire connaissance, de présenter la démarche de bilan ainsi que les méthodes employées. Après avoir retracé brièvement le parcours professionnel et personnel du bénéficiaire, les échanges ont consisté à cerner la demande et identifier ses attentes au cours du bilan en définissant en commun un plan de route du bilan de compétences.

A la fin de l'entretien, on va présenter l'objectif de travail du prochain entretien.

Phase 2 Etape d'investigation

Cette étape permet soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

2a - Rétrospection

Après avoir analysé le parcours scolaire, professionnel et extra-professionnel du bénéficiaire (repérer les fils conducteurs de son parcours et les apprentissages réalisés tout au long de la vie), un travail sur l'identification des compétences acquises (en termes de savoirs, savoirs faire et savoir être), des connaissances et des facteurs de motivation a été mené au cours de plusieurs entretiens d'explicitation et d'une analyse précise des fonctions occupées.

Ensuite, le bénéficiaire réfléchit à son orientation professionnelle à l'aide de tests et/ou de questionnaires sur ses centres d'intérêt et sa personnalité, d'inventaires sur ses valeurs professionnelles, ses conditions de travail, ses atouts et faiblesses.

2b - Prospective

L'objectif est de :

- Explorer son idéal d'emploi à partir de l'imaginaire,
- face à son avenir professionnel,
- Dégager certaines exigences personnelles face à un emploi.

Durant cette phase, le bénéficiaire se projette dans différents domaines d'activité. Il identifie en outre, divers emplois et explore différentes pistes (métiers, secteurs d'activités, exigences du marché de l'emploi en termes de compétences, d'aptitudes, de niveau d'études et de formation, de débouchés...). Puis, il/elle se donne l'occasion d'approfondir les pistes professionnelles en réalisant plusieurs enquêtes métier auprès de professionnels.

Des exercices de visualisation et de projection (identifier ses espoirs et ses peurs) sont réalisés pour permettre de prendre conscience de la réalité de ces deux pistes professionnelles.

A l'issue des enquêtes métier et des simulations de projection, le bénéficiaire abandonne ou au contraire retient un ou deux projets qu'il va ensuite approfondir.

Phase 3 Etape de conclusions

Dans cette étape, le bénéficiaire cherche à définir les étapes indispensables à son projet d'orientation. Il effectue des recherches pour identifier les cursus de formation les plus adaptés à son niveau de compétences actuelles mais aussi réalisables en fonction de ses obligations personnelles.

Puis le bénéficiaire travaille sur la mise en œuvre de son projet en s'assurant qu'il/elle possède les compétences requises par rapport au profil de postes recherchés et que les conditions de travail et le secteur d'activité était en adéquation avec ses valeurs et choix personnels.

Le bénéficiaire peut être amené à réaliser des recherches de documentations, de données chiffrées sur le marché de l'emploi de la Région ou de sa zone de recherche d'emploi, vérifiant ainsi le potentiel d'emplois accessibles à moyen terme.

Le bénéficiaire durant cette période a l'occasion de mettre à jour son CV en identifiant et en valorisant ses compétences.

En parallèle, il/elle travaille sur les risques d'échec liés à la mise en œuvre de son projet et envisage des solutions pour y remédier.

L'ensemble des éléments est sécurisé par un plan d'actions qui sera suivi lors d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

La phase de conclusion est ponctuée par une Synthèse qui retrace tout le parcours du bilan de compétences. Cette dernière est remise au salarié.

A l'issue de ces trois phases, est prévu **un rendez-vous de suivi**, d'environ 1h, proposé dans les 6 mois après la fin du bilan de compétences (ou si besoin deux RDV d'environ 30 min à 3 mois et à 6 mois) - au cabinet ou à distance (téléphone ou visio) afin de remettre en perspective le(s) projets issu(s) du bilan et apporter un soutien éventuel.

Objectifs pédagogiques de formation

- Vous informer sur la démarche et définir vos besoins
- Analyser et mettre en perspective vos parcours de vie
- Analyser votre pratique et chercher ensemble de nouvelles solutions dans un cadre structuré
- Inventorier vos apprentissages
- Identifier et renforcer vos compétences
- Approfondir la découverte de soi
- Visualiser les options
- Amorcer votre projet et le sécuriser

- Définir un plan d'actions
- Suivi de vos actions et accompagnement dans la démarche
- Eventuellement fonder votre pratique sur des théories

Démarche pédagogique

- Apports théoriques courts et percutants, utiles de façon pratique.
- Proposition d'activités interactives
- Entraînement d'activités avec l'outil vidéo en appui
- Propositions d'outils extrêmement concrets et efficaces immédiatement

Ressources techniques et pédagogiques

- Entretiens en visio (sous plateforme zoom) ou en présentiel (dans les locaux de l'entreprise ou de Creativita)
- Documents et supports explicatifs
- Formulaires et liens pour les tests et auto-diagnostics
- Rapport écrit (synthèse)

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuilles de présence
- Tests
- Auto diagnostics
- Exercices
- Enquêtes
- Curriculum vitae
- Rapport écrit
- Questionnaire de satisfaction

Equipe pédagogique

Ingrid BERTINA LEGUAY
 Consultant formateur Coach professionnel certifié RNCP
 Prestataire en bilan de compétences
 Sophrologies

Capacité d'accueil

1 stagiaire par Bilan de compétences

Accessibilité

Nous faisons tout notre possible pour vous accueillir dans les conditions optimales en fonction de votre situation. Si vous êtes en situation de handicap, nous tenons à votre disposition en vue de vous informer sur les accès possibles liés à votre situation et vous proposer un aménagement lors de votre accompagnement